



www.unicongo.cg

Augmentation du SMIG

De 50.400 à 70.400 FCFA dès janvier 2025

01



Le Conseil des ministres a examiné et adopté un projet de décret visant une augmentation substantielle du **Salair Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG)**. Ce texte est l'aboutissement de négociations entamées il y a une dizaine d'années entre les partenaires sociaux et le Gouvernement. Du point de vue de nos partenaires sociaux, il constitue une avancée majeure pour l'amélioration des conditions salariales à l'échelle nationale.

Ce nouveau décret remplace celui du 21 décembre 2008, qui fixait le SMIG à 50 400 FCFA par mois. **Dès le 1^{er} janvier 2025, le SMIG sera relevé à 70 400 FCFA par mois.** Les employeurs auront l'obligation d'adapter les conventions collectives et les statuts particuliers des organismes publics afin de garantir que plus aucun salaire ne soit inférieur à ce seuil.

En validant ce texte, le Conseil des ministres confirme la volonté du gouvernement de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs et de répondre aux attentes sociales. Cette réforme, qui prend effet au début de l'année 2025, traduit un engagement des autorités à instaurer une base salariale plus en phase avec les réalités économiques et les besoins des employés.

Un ajustement attendu qui marque une étape décisive vers une rémunération plus équitable.

Révision de l'âge de départ à la retraite

Approbation du projet de Loi

02

Le Conseil des ministres a validé un projet de loi présenté par le Ministre d'État chargé de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité sociale, visant à redéfinir l'âge de départ à la retraite pour les travailleurs du secteur privé relevant du Code du travail. Ce texte, désormais transmis au Parlement pour examen, a fait l'objet de débats au sein de la commission nationale consultative du travail. Cependant, les positions du patronat, qui ne dispose que d'une voix sur les trois (aux côtés du gouvernement et des syndicats d'employés), n'ont pas été suffisamment entendues.

L'objectif affiché de cette réforme est d'**harmoniser l'âge de départ à la retraite entre le secteur privé et la fonction publique** tout en permettant aux travailleurs recrutés tardivement de bénéficier de pensions complètes. Toutefois, le texte soulève plusieurs préoccupations.

L'absence de dispositions spécifiques pour les métiers pénibles, tels que ceux de l'industrie et de l'offshore pétrolier, où les conditions de travail sont particulièrement éprouvantes, constitue une lacune majeure. **Cette uniformisation pourrait pénaliser les travailleurs soumis à une usure physique précoce.**

De plus, l'allongement de l'âge de départ à la retraite est de nature à retarder la promotion interne des talents au sein des entreprises. En prolongeant la présence des salariés plus expérimentés, cette réforme pourrait **limiter les opportunités de progression professionnelle pour les jeunes employés**, freinant ainsi le renouvellement des compétences et le dynamisme organisationnel.

Bien que le projet de loi prévoit des options de retraite anticipée sous condition de cotisation suffisante, celles-ci restent restrictives et ne compensent pas l'absence de reconnaissance des spécificités des métiers pénibles. Il sera **débatu au cours de la prochaine session parlementaire** avant une éventuelle adoption. Nous espérons que ces discussions permettront d'apporter les ajustements nécessaires pour une réforme plus équitable, mieux adaptée aux réalités des métiers pénibles, et respectueuse des besoins en renouvellement des talents au sein des entreprises.

Comité National Économique et Financier

3.1% de croissance en 2024

03



UNICONGO a participé à la 3^e session de l'année 2024 du **Comité National Économique et Financier (CNEF)**, tenue le 25 novembre à la Direction Nationale de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville.

Cette session, présidée par le Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, a rassemblé des acteurs clés du secteur économique, notamment Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, et Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre du Budget, ainsi que Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC.

Elle a été l'occasion de **faire le point sur les dynamiques économiques, monétaires et financières du pays**, dans un contexte international marqué par une amélioration de la demande.

Points clés à retenir :

1. Une croissance en progression :

- La croissance économique du Congo devrait atteindre 3,1% en 2024, en hausse par rapport au 1,5% enregistré en 2023. Cette progression est portée principalement par les activités hors pétrole, malgré des contreperformances dans le secteur pétrolier.

2. Inflation maîtrisée :

- Le taux d'inflation devrait baisser à 3,8% en 2024 contre 4,3% en 2023, grâce à une normalisation des circuits d'approvisionnement internationaux et à la baisse des prix de certains produits alimentaires importés.

3. Investissements et perspectives :

- Les investissements dans le secteur pétrolier continuent de soutenir la croissance économique. Le PIB devrait se situer à 2,9% en 2025, puis à 4,8% en 2026 et 5,5% en 2027.

4. Financement de l'économie :

- À fin août 2024, les crédits bruts à l'économie ont progressé de 5,7%, atteignant 1 540,6 milliards de FCFA, tandis que les créances en souffrance ont augmenté de 7,8% à 266,6 milliards de FCFA.
- Le marché des valeurs du Trésor a connu une hausse de 22,58% de son encours, atteignant 2 372,7 milliards de FCFA.

5. Perspectives sous-régionales et internationales :

- Au niveau sous-régional (CEMAC), la BEAC prévoit une croissance de 2,9% en 2024 contre 2,2% en 2023, principalement portée par le secteur non pétrolier.
- À l'échelle mondiale, le FMI anticipe un taux de croissance de 3,2% en 2024, en légère baisse par rapport aux 3,3% de 2023.

Secteur de l'amont pétrolier

Révision annuelle de la grille salariale

04



La révision annuelle de la grille salariale de l'amont pétrolier, prévue dans le cadre du **protocole d'accord signé le 2 octobre 2018** entre UNICONGO, les trois principaux syndicats des travailleurs et la Direction Départementale du Travail, approche.

Révision annuelle de la grille salariale : **Chaque année, les salaires des employés du secteur pétrolier sont réévalués pour s'adapter à l'évolution du coût de la vie et aux performances économiques du secteur.**

Protocole d'accord du 2 octobre 2018 : Ce document, signé par les représentants des employeurs (UNICONGO), des employés (les trois principaux syndicats) et de l'État (Direction Départementale du Travail), définit les règles et les procédures à suivre pour les révisions salariales.

Le Ministre du Travail a signé l'arrêté convoquant la Commission Mixte Paritaire, chargée de mener les négociations le lundi 2 décembre 2024 à 8h00. Les discussions se sont appuyées principalement sur le taux d'inflation publié par l'Institut National de la Statistique (INS) pour l'année 2023, il a servi de référence pour déterminer l'augmentation des salaires. L'objectif étant de préserver le pouvoir d'achat des employés face à la hausse des prix.

Dans la newsletter du mois prochain nous vous en dirons plus sur le déroulement des négociations et la date à partir de laquelle la nouvelle grille salariale entrera en vigueur.

Taxe sur la gestion du fret terrestre

Négociations avec la DGTT

05

À la suite du courrier adressé par le président d'UNICONGO au Directeur Général des Transports Terrestres (DGTT), **demandant une révision des tarifs appliqués par le Bureau de Gestion des Frets Terrestres (BGFT) conformément aux dispositions de la Loi de Finances 2024**, une réunion convoquée par le DGTT s'est tenue le 20 novembre dernier. Les discussions ont abouti à des propositions visant à préserver la compétitivité des transporteurs locaux tout en limitant les effets inflationnistes sur les coûts de transport, lesquels pourraient impacter l'économie nationale.

Certaines exemptions ont été suggérées, notamment pour le transport des produits pétroliers, dont les coûts sont déjà intégrés dans les prix des carburants fixés par décret gouvernemental. Des propositions ont également été faites pour exclure de cette taxe le transport des produits de première nécessité, des agrégats de carrières, des produits miniers et des déchets, afin d'éviter une hausse des coûts de transport qui pourrait aggraver l'inflation, notamment à Brazzaville et dans d'autres régions.

Après discussions, les tarifs suivants ont été proposés par le Directeur Général des Transports Terrestres :

- Pour le cabotage national (transport à l'intérieur du pays) : 25 000 FCFA par camion et par voyage pour les transporteurs nationaux.
- Pour le transport inter-États (provenance et destination des pays voisins) : 50 000 FCFA par camion et par voyage pour les transporteurs nationaux (enregistrés et opérant au Congo) et 90 000 FCFA par camion et par voyage pour les transporteurs étrangers.

Concernant le transport des produits pétroliers, le DGTT a précisé que toute décision devra recevoir l'aval préalable du Ministère des Hydrocarbures.

Cette proposition tarifaire a été formalisée par la signature d'un procès-verbal, visant à maintenir un équilibre économique : préserver la compétitivité des transporteurs locaux tout en limitant les impacts pour les consommateurs.

Elles visent aussi à équilibrer compétitivité locale et impacts économiques pour les consommateurs.

Annexe II de la CITES

Opposition à l'inscription du Sapelli

06

Le 26 novembre 2024, sous l'égide de l'ATIBT, une réunion urgente s'est tenue en présentiel au siège d'UNICONGO et en visioconférence. Elle a réuni les **acteurs du secteur forestier ainsi que des représentants du Ministère de l'Économie Forestière** pour discuter de la position du Congo face au document de consultation reçu de l'Union européenne relatif à **l'inscription du sapelli à l'Annexe II de la CITES.**



Cette proposition suscite d'importantes préoccupations en raison de ses implications économiques et administratives pour les pays producteurs de cette essence. Les participants ont unanimement souligné l'importance du sapelli pour les économies forestières d'Afrique centrale.

Réputé pour sa qualité exceptionnelle et sa forte demande sur les marchés internationaux, ce bois constitue une ressource essentielle pour les opérateurs économiques et les communautés locales.

Lors de cette réunion, les parties prenantes ont réaffirmé leur opposition à cette inscription, soulignant que l'exploitation actuelle du sapelli est déjà encadrée par des normes strictes de gestion durable, incluant des plans d'aménagement et des certifications internationales.

Il a été décidé qu'une réponse coordonnée et harmonisée était essentielle pour défendre les intérêts de la région. **Les pays d'Afrique Centrale concernés doivent rejeter l'inscription du sapelli à l'Annexe II de la CITES**, tout en mettant en avant leurs efforts continus de gestion durable et de conservation.

Une réflexion a également été engagée concernant d'autres essences, comme l'okoumé, menacées d'inscription, témoignant de l'engagement des acteurs forestiers à préserver leurs ressources tout en assurant la viabilité économique de leur secteur.

Le document officiel du Congo, finalisé à l'issue de cette réunion, a été signé par la Ministre de l'Économie Forestière et transmis au Scientific Review Group (SRG) de l'Union Européenne dans les délais impartis. Cette réponse reflète une collaboration fructueuse entre les administrations nationales, le secteur privé et des partenaires tels que l'ATIBT, qui a joué un rôle déterminant dans la mobilisation et la coordination des efforts régionaux.

Une démarche proactive est également en cours avec les délégations européennes au Cameroun, en RDC et au Gabon pour consolider les positions régionales et garantir une prise en compte équilibrée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Lancement de la plateforme STAGI

10 000 stages pour l'avenir des jeunes Congolais

07



Lancée le 14 novembre dernier sous l'impulsion du PNUD et du Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports, la plateforme STAGI facilite considérablement l'accès à l'emploi pour les jeunes Congolais. **STAGI est une plateforme de mise en relation de l'offre et la demande de stage. Elle vise à offrir 10 000 stages pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes congolais.**

Pilotée par le PNUD, en partenariat avec UNICONGO et le Ministère de la Jeunesse, STAGI s'appuie sur un réseau de partenaires solides et engagés. Ce cadre collaboratif garantit une gouvernance transparente et une mise en œuvre efficace de la plateforme. L'Initiative STAGI invite les entreprises locales à prendre part à la réalisation de son objectif en déclarant leurs besoins et leurs capacités à recevoir des stagiaires au sein des entreprises.

En s'articulant avec le programme de mentorat d'UNICONGO, STAGI offre aux stagiaires un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours. Cet accompagnement vise non seulement à renforcer leurs compétences professionnelles, mais aussi à les sensibiliser aux enjeux de l'éthique et de la déontologie dans le monde du travail.

Nous invitons toutes les sociétés intéressées à participer à ce programme à enregistrer leur offre de stage via le lien ci-dessous : <https://forms.gle/82CjxNemagHkcbqN6>.

Assemblée Générale d'UNICONGO Bilan 2024 et réformes stratégiques pour 2025

08



Le vendredi 22 novembre dernier, l'hôtel Elais a accueilli l'**Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de l'Union**, ce rendez-vous crucial a rassemblé les adhérents ainsi que l'équipe dans une ambiance studieuse et conviviale. Dans le cadre élégant de cet hôtel situé au cœur de Pointe-Noire, les participants ont répondu présent malgré un ciel nuageux, témoignant de leur engagement envers les travaux de l'Union.

La session a débuté par un discours du Président, qui a salué la présence des adhérents venus participer aux travaux. Il a présenté un point détaillé sur les dossiers prioritaires dans lesquels UNICONGO est engagé, notamment la **gestion de la TVA dans le secteur de l'amont pétrolier et la taxe sur la gestion du fret terrestre**. Le Président a également réaffirmé sa détermination à travailler pour l'**amélioration du climat des affaires** en établissant un dialogue public-privé sincère et constructif, avec une véritable prise en compte des points de vue du secteur privé.

Par la suite, la Secrétaire Générale Exécutive, a présenté les activités réalisées en 2024, les comptes de 2023 ainsi que le budget prévisionnel de 2025. Ces différents points ont été soumis à l'approbation des adhérents et validés par les adhérents.

Au cours de l'**Assemblée Générale Extraordinaire**, des statuts révisés, mieux adaptés aux exigences actuelles du fonctionnement de l'Union, ont été présentés et adoptés par les adhérents. Ces changements reflètent la volonté d'UNICONGO de s'adapter en permanence aux défis et opportunités de son environnement.

L'engagement de l'Union dans des dossiers cruciaux tels que la gestion de la **TVA dans le secteur pétrolier en amont et la taxe sur le fret terrestre** a été mis en avant, tout comme son rôle central dans l'**amélioration du climat des affaires** à travers un dialogue public-privé renforcé et constructif.



La journée s'est conclue dans une ambiance détendue sur la magnifique terrasse de l'Hôtel De Fez. **Cette soirée conviviale a permis aux adhérents, partenaires et membres de l'équipe de renforcer leurs liens, de partager leurs expériences et de développer leur réseau dans un cadre chaleureux et informel.**

Visite d'UNICONGO chez PERENCO

Renforcement des synergies

09



Le 2 novembre 2024, le Président d'UNICONGO, Monsieur Michel DJOMBO, accompagné du Vice-Président, Monsieur François GAZANIA, a réalisé une visite exceptionnelle des installations offshore de PERENCO, membre actif du secteur pétrolier. Cette immersion a offert à la délégation une meilleure compréhension des réalités opérationnelles et des défis spécifiques à la production pétrolière en mer.

Inscrite dans une démarche de **rapprochement avec ses adhérents**, cette visite a permis de découvrir en détail le fonctionnement des plateformes de PERENCO, ainsi que les processus rigoureux d'extraction et de traitement du pétrole en haute mer. L'équipe de PERENCO a partagé son expertise, mettant en avant les **enjeux techniques, environnementaux et humains liés à ses activités.**

La sortie en mer a également été l'occasion de mettre en lumière les services de deux autres membres d'UNICONGO :

- **BOURBON CONGO**, spécialiste du transport maritime, qui a assuré le transfert vers les plateformes avec un haut niveau de confort et de sécurité.
- **PELEGRINI CATERING CONGO**, expert en restauration offshore, qui a souligné l'importance d'un catering de qualité pour le bien-être des équipes en mer.

Cette visite illustre l'engagement d'UNICONGO à soutenir ses membres, à valoriser leurs activités stratégiques et à favoriser le dialogue entre les différents acteurs du secteur. Elle témoigne également de la richesse des compétences et expertises représentées au sein de l'organisation, renforçant son rôle de catalyseur dans le développement de synergies entre ses adhérents.

Caravane MOSALA avec UNICONGO

Des outils numériques au service des jeunes

10



Dans le cadre du lancement officiel de la caravane MOSALA, UNICONGO et les représentants des différents CEFA ont été conviés à une réunion d'information le 31 octobre à 9h00.

Cette rencontre, organisée au sein du CEFA MMI, a permis aux participants de découvrir en détail les **objectifs de ce projet ambitieux qui vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, notamment à travers des stages et d'autres dispositifs d'accompagnement.**

C'est dans cet élan que du 19 au 21 novembre dernier, UNICONGO a participé avec succès à la caravane MOSALA. Le grand forum de l'emploi organisé à Pointe-Noire, après les étapes d'Oyo et de Brazzaville. Sur son stand dynamique, le syndicat patronal a présenté ses outils numériques innovants au service de l'insertion professionnelle des jeunes.

Des solutions numériques pour faciliter l'accès à l'emploi

Lors de cet événement majeur, UNICONGO a mis en avant trois plateformes numériques :

- **emploi.cg** : La plateforme de référence pour trouver un emploi au Congo.
- **eCampusUnicongo** : Une plateforme de formation en ligne pour développer ses compétences.
- **STAGI** : Une initiative pour favoriser les stages en entreprise et l'alternance.

Ces outils ont suscité un vif intérêt auprès des nombreux jeunes présents, à la recherche d'opportunités professionnelles.

Un bilan positif

Cette participation à la caravane MOSALA a permis à UNICONGO de :

- Renforcer sa visibilité auprès de plus de 760 jeunes et des entreprises, pendant trois jours d'activité.
- Promouvoir ses outils numériques innovants.
- Contribuer activement à la réussite de ce grand forum de l'emploi.

Un engagement fort pour l'emploi des jeunes

En mettant à disposition ces outils numériques, UNICONGO confirme son engagement en faveur de l'emploi des jeunes. Le syndicat patronal continuera à développer de nouvelles initiatives pour accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel.



Le vendredi 8 novembre 2024, les partenaires UNICONGO et SCAB ont réuni près de 100 participants au Jaïpur Beach, à Pointe-Noire, pour un afterwork convivial et propice aux échanges professionnels.

Acteur majeur de la sécurité privée depuis près de 50 ans, la SCAB se distingue par ses solutions innovantes en gardiennage, transport de fonds et sécurité électronique, adaptées aux évolutions du marché. Et ce, en République du Congo et partout ailleurs en Afrique Centrale.

La soirée a débuté par une allocution de Monsieur Michel DJOMBO, Président d'UNICONGO, suivie d'une captivante présentation de Madame Marina NZOMAMBOU, Directrice Générale Adjointe de la SCAB, qui a mis en lumière des **solutions modernes adaptées aux besoins des entreprises.**

De plus, avec le cocktail qui s'en est suivi, le portefeuille rencontres et collaborations a fait son plein, avec des retours très positifs des participants, confirmant ainsi le succès de cet événement.

Adhésions à UNICONGO
Ils nous ont rejoints en novembre

En novembre, UNICONGO a enregistré neuf nouvelles adhésions :

- **AMMAT GLOBAL RESSOURCES** (Exploitation et production des hydrocarbures) ;
- **AS BUILDING** (Mise à disposition du personnel et fourniture d'équipements pétroliers) ;
- **CONGO FOREST SAFARIS** (Tourisme cynégétique) ;
- **ÉCOLE CANADIENNE DE MANAGEMENT** (Formation) ;
- **GGB CONSULTING** (Conseil en management commercial) ;
- **LAWANDA TOURS** (Tourisme) ;
- **MTI INFORMATIQUE** (Distributeur agréé de solutions logicielles de gestion pour entreprises) ;
- **MS SARL** (Sécurité électronique) ;
- **REAL ESTATE MANAGEMENT** (Agence immobilière).



UNICONGO a le plaisir de vous convier à une session de présentation et de vulgarisation du programme "ELLEVER", une initiative portée par Ecobank Congo-Brazzaville, en partenariat avec la CNFCEEC Congo (Chambre des Femmes Cheffes d'Entreprise et Entrepreneures du Congo).

- Date :** Jeudi 12 décembre 2024
- Heure :** 10h30
- Lieu :** UNICONGO Brazzaville et en ligne

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence avant le **9 décembre 2024** en nous contactant au **06 841 04 07**.

Votre participation sera l'occasion d'en savoir davantage sur ce programme innovant et d'échanger autour de ses opportunités. Nous serons ravis de vous y accueillir !



Après Paris, Abidjan, Marrakech en passant par Québec, Brazzaville accueillera la 5^e édition de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF) du 26 au 28 juin 2025.

UNICONGO est honorée d'organiser cet événement emblématique en partenariat avec l'Alliance des Patronats Francophones (APF).

✦ Enregistrez dès à présents ces dates dans vos agendas et restez à l'affût toutes les actualités de cet événement exceptionnel qui réunira les acteurs économiques de l'espace francophone.

📺 **Découvrez dès maintenant la vidéo promotionnelle de cet événement incontournable !**

- 👉 [Facebook](#)
- 👉 [LinkedIn](#)



Suivez-nous sur

